

EKI NEWS

LA NEWSLETTER DES SALARIES D'EKIDOM

Numéro

155

Juin 2024

Location de parkings et garages vacants

La plateforme "Je stocke" pour aider à la location

je stocke.

EKIDOM possède 3985 garages et parkings sur son patrimoine dont 56% d'entre eux sont vacants. Fort de ce constat, EKIDOM a fait appel à une plateforme de costockage afin de prendre en charge la location de ces biens vacants. Cette offre est utilisée par d'autres bailleurs en France.

Afin d'augmenter ses recettes et réduire le nombre de garages et parkings vacants qui souvent occasionnent des squats et des incivilités, EKIDOM a décidé de faire appel à l'entreprise française « Je stocke », plateforme communautaire de location d'espace de stockage pour s'occuper de la gestion locative de ces biens.

EKIDOM n'aura aucun frais de mise en œuvre ni d'exploitation. Tous les revenus locatifs générés seront versés à l'office sous forme de redevance trimestrielle. De plus, l'entreprise « Je stocke » s'est engagée à ne jamais louer les biens à un prix inférieur à celui fixé par EKIDOM pour éviter toute concurrence déloyale. Toute la gestion locative est prise en charge par la plateforme, de la remise des clés du parking ou

garage à la facturation et au paiement du loyer supprimant ainsi le risque d'impayés.

Depuis mai, une poche test de 10 parkings située à Beaulieu, 6, allée de Cercigny, est proposée à la location par la plateforme.

Aujourd'hui, « Je stocke » a valorisé plus de 700 000 m² d'actifs vacants (garages fermés, caves, locaux commerciaux) pour le compte de 62 partenaires bailleurs sociaux à travers toute la France avec un taux de remplissage de plus de 94%.

Il s'agit là de développer une occupation positive et saine des parkings et garages de notre patrimoine pour faire reculer les actes récurrents d'insécurité et d'incivilité tout en redonnant leur utilité à des espaces vacants.

Environnement et biodiversité

Des abeilles et du miel pour les salariés et les administrateurs

Dans le cadre de notre démarche RSE, trois ruches ont été installées le 16 mai dernier sur le terrain jouxtant l'atelier de la régie. Ce rucher sera géré par Monsieur Leroy, apiculteur expérimenté, qui assurera l'entretien et l'inspection régulière des trois ruches.

Dans le cadre de notre démarche RSE, trois ruches ont été installées le 16 mai dernier sur le terrain jouxtant l'atelier de la régie. Ce rucher sera géré par Monsieur Leroy, apiculteur expérimenté, qui assurera l'entretien et l'inspection régulière des 3 ruches.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans notre écosystème du fait de leur mission principale : la pollinisation des plantes, indispensable à la reproduction des fleurs et à l'équilibre des écosystèmes et de l'agriculture. 80 % des espèces végétales dans le monde survivent grâce à la pollinisation des abeilles.

L'abeille est le seul insecte dont l'homme consomme la production : le miel. En installant ce rucher, chaque salarié d'EKIDOM et administrateurs recevra un pot de miel produit et récolté dans ces ruches à la fin de l'été.

La parcelle est sécurisée et interdite au public externe à EKIDOM ou de l'apiculteur afin de préserver la tranquillité des abeilles.

Pour celles et ceux qui le désirent, des ateliers d'initiation à l'apiculture sont organisés avec l'apiculteur sur le site du rucher. Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Sandrine Jadaud – sjadaud@



Un plan de formation annuel pour qualifier le travail des collaborateurs

Comme chaque année, la Direction des Transitions et des Ressources Humaines organise des sessions de formations pour les collaborateurs durant toute l'année.

Rappel des objectifs du plan de formation

- > Rester en veille sur les différents métiers de l'Office
- > Mettre à niveau les collaborateurs quant à la réglementation des métiers des offices
- > Homogénéiser les pratiques
- > Accompagner les changements de postes et les nouvelles missions
- > Développer et valoriser la formation en interne
- > Assurer un suivi des formations réalisées pour améliorer les résultats

Les thématiques retenues

- > **HSS pour les nouveaux collaborateurs dans le cadre du label**

Mois : février à avril

Collaborateurs concernés : nouveaux collaborateurs

Nombre : 26

- > **Les fondamentaux de la réglementation des marchés pour les bailleurs sociaux pour une mise à niveau des connaissances**

Mois : avril

Collaborateurs concernés : Pôle Exploitation du patrimoine et l'Assistante Marchés Publics.

Nombre : 8

- > **Eco conduite et sécurité routière : 11 sessions de formation au sein du centre de formation Centaure à Chasseneuil du Poitou.**

Les objectifs sont de faire un rappel des règles de conduite, de connaître les règles de sécurité en matière de mobilité douce (vélo/trottinette électrique), d'appréhender des situations difficiles au volant (éviter les accidents) et également de rouler de façon économe notamment dans le cadre de la RSE

Mois : 2 jours entre mars et juillet

Collaborateurs concernés : Tous les collaborateurs qui conduisent au quotidien des véhicules EKIDOM

Nombre : 64

- > **Formation sur la nouvelle version e-temptation pour le Pôle Ressources Humaines**

Mois : en février et en mars

Collaborateurs concernés : pôle RH

Nombre : 3

- > **Construire et rénover avec des matériaux bio-sourcés**

Mois : janvier

Collaborateurs concernés : pôle Maitrise d'ouvrage

Nombre : 6

- > **Rendre plus efficace la coordination SPS (Sécuri-**

- té Protection de la Santé) sur les opérations de Bâtiment, formation réalisée par la CARSAT**

Mois : mai

Collaborateurs concernés : personnel des pôles Maitrise d'ouvrage et exploitation du patrimoine

Nombre : 10

- > **Recyclage SST (Sauveteur Secouriste du travail)**

Mois : en mai

Collaborateurs concernés : salarié Sauveteur Secouriste du travail ayant reçu la formation initiale

Nombre : 14

- > **Habilitation Electrique initiale**

Mois : avril

Collaborateurs concernés : chargés de secteurs et employés d'immeubles

Nombre : 9

- > **Situations conflictuelles : gérer les agressions physiques et verbales**

Session pilote. D'autres sessions vont avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Mois : avril.

Collaborateurs concernés : Concerne les personnes en lien direct avec le public.

Nombre : 10

- > **Prévention travail sur écran, organisée par Ludivine Guého**

Mois : janvier

Collaborateurs concernés : tout le personnel

Nombre : 11

- > **Recyclage habilitation électrique**

Mois : juin

Collaborateurs concernés : certains collaborateurs de la Régie

Nombre : 5

- > **Tout savoir sur les charges récupérables afin de mettre à jour nos connaissances réglementaires sur ce sujet**

Mois : juin

Collaborateurs concernés : Pôle facturation et Ressources Humaines

Durant le premier semestre 2024, 172 salariés ont participé à au moins une session de formation sur les 12 proposées par la Direction de la Transition et des Ressources Humaines.